

La planification au service de la biodiversité et des projets de territoire

SEMINAIRE TRAME VERTE ET BLEUE

Louis BOUTRIN





Le cadre juridique



- Loi dite « Grenelle I » (2009) :
- ⇒ Grands axes pour la création d'une TVB d'ici à 2012
- ⇒ Modifie code de l'urbanisme en intégrant « la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques »
- ❖ Loi dite « Grenelle II » (2010) :
- ⇒ Définit la TVB, ses objectifs et les 3 niveaux d'échelles et d'actions
- Décret n°2012-1492 du 27 décembre 2012 relatif à la TVB
- ⇒ Codifie le dispositif réglementaire de la Trame verte et bleue
- ⇒ Définit le contenu et la procédure d'élaboration des SRCE et du chapitre relatif à la TVB du schéma d'aménagement régional pour les DOM
- Décret n°2014-45 du 20 janvier 2014 portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques



Collectivité Territoriale de Martinique

La biodiversité au cœur des projets de territoire

UNESCO – Candidature au Patrimoine Mondial









La biodiversité au cœur des projets de territoire



Label Forêt d'exception

Un contrat de projet 2018-2023

- ⇒ Connaitre et mettre en valeur la biodiversité, les ressources naturelles et les patrimoines de la forêt des volcans
- ⇒ Assurer un lien durable entre forêt, territoire et acteurs
- ⇒ Développer le tourisme vert
- ⇒ Promouvoir l'identité du massif





La biodiversité au cœur des projets de territoire

Opération Grand Site des Salines à la baie des anglais

- ⇒ Préservation et restauration des paysages fragiles et attractifs
- ⇒ Organisation intelligente de la fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser
- ⇒ Promotion des valeurs du développement durable



Vue sur l'Étang des Salines, depuis le morne des pétrifications



3 niveaux de planification



Loi NOTRe => La CTM se voit confier l'élaboration d'un document de planification, prescriptif et intégrateur des principales politiques publiques sectorielles

- Niveau national : orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques par l'Etat, en association avec un comité national TVB
- ❖ Niveau régional : co-élaboration par la CTM et l'Etat du chapitre relatif à la TVB du SAR (PADDMA)
 - ⇒ présentation des enjeux régionaux en matière de continuités écologiques
 - ⇒ cartographie de la Trame verte et bleue territoriale
 - ⇒ mesures contractuelles mobilisables /préservation et remise en bon état des continuités écologiques
- Niveau local : prise en compte de la TVB par
 - ⇒ les documents de planification : SCoT, PLU et cartes communales...
 - ⇒ les projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements
 - =>Intégration de l'objectif de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques